CLAIROIX
BULLETIN MUNICIPAL
N° 73 – Juin 2016

LE MOT DU MAIRE

Dans ces années budgétaires difficiles pour nos collectivités, nous allons devoir être de plus en plus vigilants à propos de notre avenir et trouver ensemble les moyens d'une gestion satisfaisante et durable.

Les baisses de dotation de l'État, les recherches de subventions de plus en plus complexes, les augmentations incontournables des dépenses de fonctionnement, et notre volonté de limiter nos augmentations d'impôts, imposent de conjuguer prudence et responsabilités.

En outre, les réformes territoriales obligent à fédérer de plus en plus nos moyens d'actions : comme vous le savez, l'ARC, qui a déjà beaucoup de compétences liées à notre quotidien (urbanisme, droits des sols, transports, environnement, aménagements...) verra leur nombre augmenter avec l'intégration de la CCBA (Communauté de Communes de la Basse Automne), et gérera notamment la petite enfance et la gestion de l'eau.

Nous devrons de plus en plus mutualiser nos moyens entre communes, ce qui permettra de diminuer nos frais et d'apprendre à travailler ensemble nos dossiers, sachant que se sera parfois difficile, chaque maire défendant son territoire !

Et à Clairoix, nous devrons continuer nos investissements en orientant les priorités en fonction de mes propos précédents. Le conseil municipal, efficace dans tous ces domaines, devra rester très présent dans toutes ces instances communautaires et en même temps gérer le quotidien communal… Challenge important que nous saurons relever, je n'en doute point.

Laurent Portebois

Heures d'ouverture de la mairie :

- **lundi : 14h à 17h**
- **mardi : 10h à 12h et 14h à 17h**
- **mercredi à vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h**
- **samedi : 9h à 12h**

(dont permanence « urbanisme », sur rendez-vous)

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle
60280 CLAIROIX

Téléphone : 03.44.83.29.11

Adresse électronique :
info@clairoix.com

Site Internet : www.clairoix.fr

SOMMAIRE

Finances ..... p. 2 et 3
Environnement ..... p. 4 à 6
Technologie ..... p. 6
Urbanisme ..... p. 6 et 7
Communication ..... p. 8
Cérémonies et évènements communaux ..... p. 9 et 10
Associations ..... p. 11 à 15
État civil ..... p. 15
Agenda - Numéros utiles ..... p. 16

Budget communal : poursuite des investissements sans hausse des impôts locaux

Les dépenses

En 2015, les dépenses de fonctionnement ont été les plus faibles depuis plus de six ans, en raison de la maîtrise des dépenses, mais aussi de travaux qui n'ont pas pu être réalisés en 2015 mais qui le seront en 2016. Cette année, de nombreux travaux seront effectués par les services techniques de la commune, en particulier pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments accueillant du public (voir le bulletin municipal n° 71, page 7). Les dépenses de subventions aux associations (environ 57 000 €), d'animation, et d'entretien de la commune, restent également au centre de nos préoccupations.

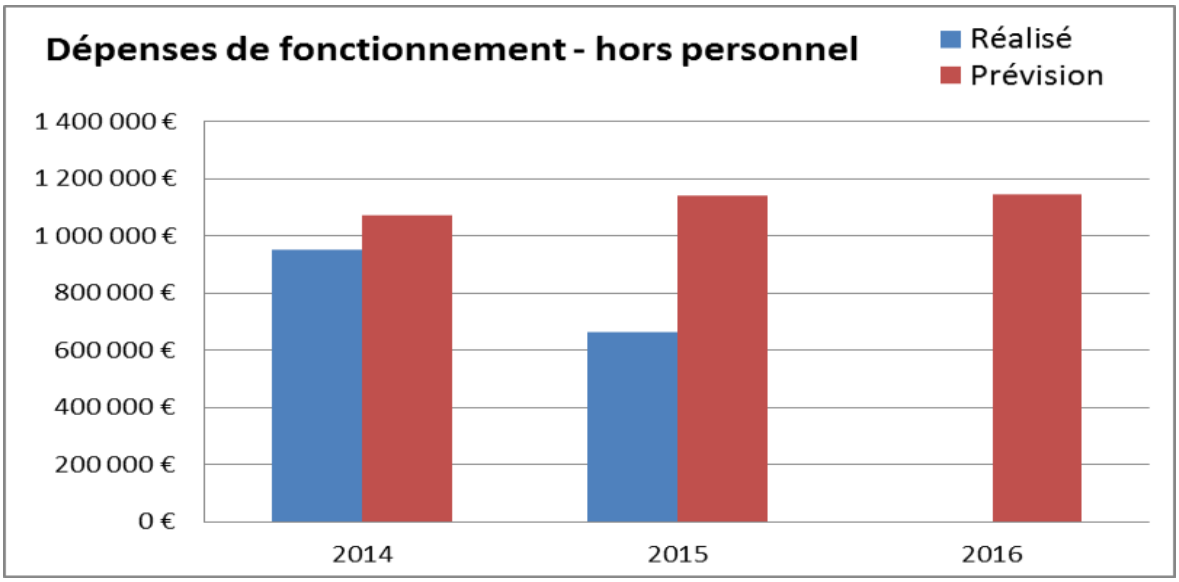

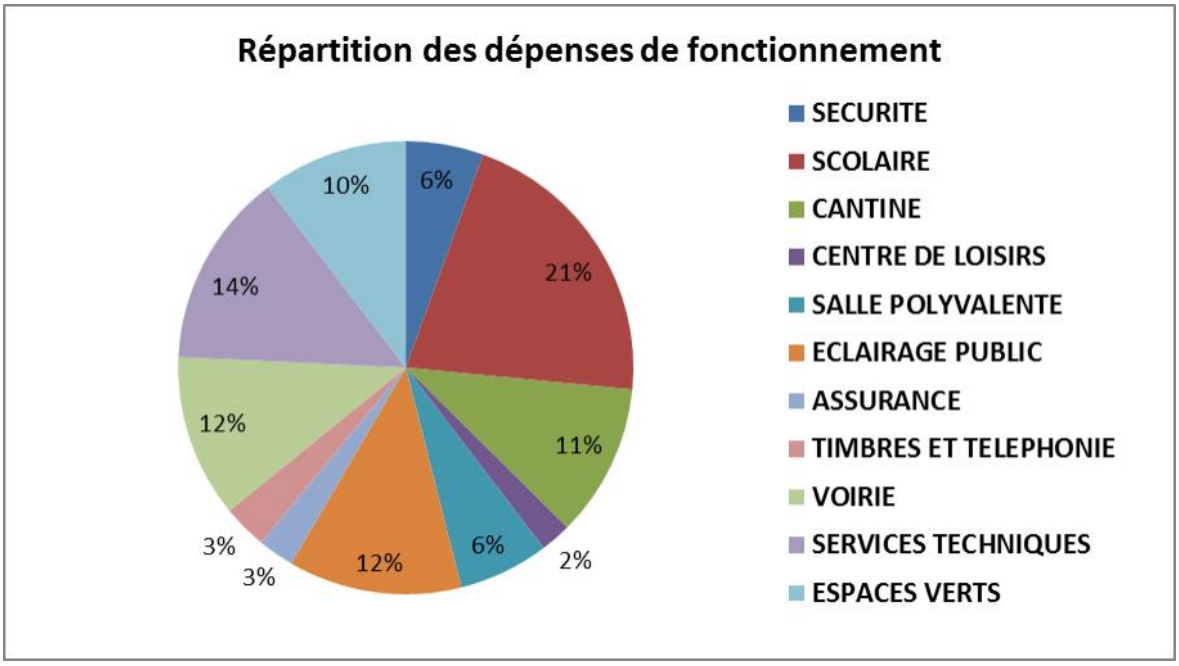

On peut constater que plus de 20 % des dépenses sont consacrées aux écoles (entretien des bâtiments, sorties sportives et culturelles, matériel...), sans compter les dépenses de personnel. À noter que les dépenses liées à l'enfance (scolaire, cantine, centres de loisirs) représentent 34 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Le budget (suite)

Les dépenses de personnel restent stables pour la quatrième année consécutive, malgré l'augmentation des charges.

En ce qui concerne l'investissement, en 2015, 1 200 000 € y ont été consacrés, contre 600 000 € en 2014. En 2016, les investissements resteront importants, avec notamment la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux rue Germaine Sibien et de sécurité rue de Bienville, l'aménagement de la zone naturelle pédagogique (rue du marais), et le réaménagement du centre bourg (voir le bulletin municipal n° 70, page 2). D'autres travaux de voirie auront également lieu.

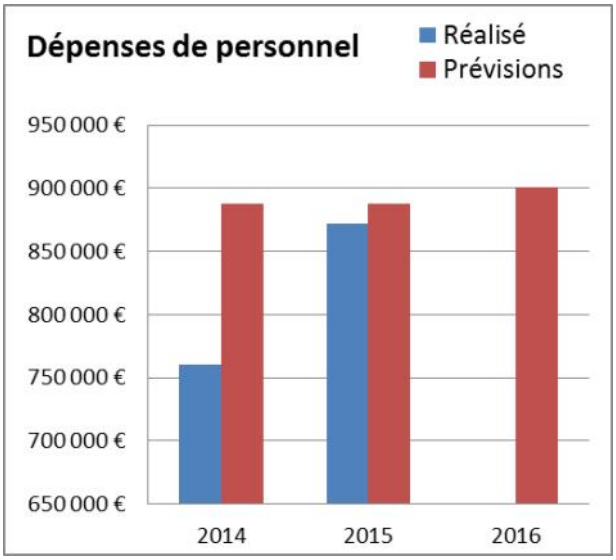

Les recettes

Depuis six ans, votre municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, et malgré la nouvelle baisse des dotations d'État (la principale est passée de 190 000 € en 2013 à 125 000 € en 2015, et devrait atteindre 23 000 € en 2017, selon les informations actuellement connues), ces taux restent à nouveau inchangés à Clairoix (les autres taux indiqués ci-dessous sont des moyennes, non définitives, concernant les communes de 2000 à 5000 habitants) :

	Clairoix	Oise	Picardie	France
Taxe d'habitation	8,05 %	11,82 %	15,95 %	13,03 %
Taxe sur le foncier bâti	14,03 %	23,54 %	20,35 %	17,78 %
Taxe sur le foncier non bâti	45,79 %	58,22 %	51,53 %	50,90 %

Toutefois, vous ne paierez pas exactement le même montant qu'en 2015, du fait de l'augmentation des bases locatives de 1% décidée par l'État.

Quant à l'emprunt de 500 000 € sur 9 ans à 1,17 % d'intérêt, réalisé en 2015, il nous permet de ne pas avoir à recourir à un nouvel emprunt cette année et de conserver une bonne capacité d'autofinancement pour les investissements à venir.

Un exemple de coût : la benne à déchets

Chaque année, les services techniques ramassent dans la commune une quarantaine de tonnes de déchets…

Un certain nombre de ceux-ci ne devraient pas s'y trouver, c'est-à-dire qu'ils ont été jetés sur le domaine public par des personnes qui manquent de civisme.

Outre le travail de ramassage que cela occasionne, il faut savoir que la gestion de la benne nous coûte presque 10 000 € par an !

« Zéro phyto »

Les produits phytosanitaires, même épandus en faible quantité, sont une source importante de pollution des eaux ; ainsi, au cours de la période 2001-2005, en Picardie, la moitié des points de prélèvements étaient contaminés par des résidus de pesticides…

Les produits utilisés par les collectivités territoriales pour l'entretien des espaces publics peuvent malheureusement générer un transfert de substances actives vers les eaux superficielles ou souterraines.

Pour encourager les communes à réduire l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces verts, à recourir à des méthodes alternatives de désherbage, et à modifier parfois l'aménagement des villes et villages, l'ex-région Picardie et les agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie ont mis en place une charte régionale dénommée "Zéro phyto".

Le Conseil Municipal de Clairoix a décidé d'adhérer à cette charte ; sur trois ans, un diagnostic des pratiques phytosanitaires existantes, une formation à leur usage, un plan de désherbage, une campagne de sensibilisation auprès des jardiniers amateurs, etc., permettront notamment de bénéficier de subventions.

La « Zone Naturelle Pédagogique »

C'est ainsi que nous avons nommé la « zone humide » que nous aménageons depuis quelque temps, rue du Marais, entre le jeu d'arc et le terrain de football.

La prochaine étape sera la réalisation d'un chemin piétonnier accessible à tous (et donc aux personnes à mobilité réduite), agrémenté de divers mobiliers en bois, et en particulier de panneaux présentant quelques arbres, la flore et la faune liées à la mare créée en 2013 (on peut voir son état actuel sur la photo ci-contre), la diversité écologique, etc.

En attendant, le 16 avril dernier, une dizaine de conseillers municipaux, et quelques conjoints, ont nettoyé le site ; le lierre a été enlevé de la plupart des arbres, le cours d'eau qui borde la zone a été dégagé de ses branchages, etc.

Un nouveau cours pour l'Aronde...

… dans la propriété du moulin des Avenelles (voir le bulletin municipal n° 72, page 4).

Photos ci-contre : avant, après...

« Planet'expo »

L'exposition dont nous vous parlions dans le dernier bulletin municipal (page 5) a été inaugurée le 18 mai, et se trouve actuellement, jusqu'à la fin du mois de juin, à la bibliothèque municipale.

Réalisée par des enfants de l'école élémentaire sous la houlette de Marine Poncelet (qui effectue un service civique à Clairoix), elle se compose de panneaux sur les cinq thèmes suivants : la pollution de l'air, la pollution de l'eau, les animaux en danger, la déforestation, et le tri des déchets.

Contre le gaspillage alimentaire

Trois étudiantes de l'UTC ont choisi Clairoix pour leur projet d'étude portant sur le gaspillage alimentaire. Elles sont venues le 29 avril dernier pour observer les pratiques actuelles à la restauration scolaire, puis une semaine en mai, pour estimer l'importance du gâchis d'aliments ; en juin, elles nous proposeront des recommandations pour éviter le gaspillage.

Outre le côté citoyen et éducatif de l'opération, cela pourrait nous permettre de faire quelques économies (la cantine représentant 11% du budget de fonctionnement de la commune).

Encouragement au compostage

Pour développer la gestion écologique des déchets ménagers biodégradables, l'ARC propose des composteurs en bois à prix réduits (renseignements : http://www.mairie-compiegne.fr/Compostage.aspx).

Une réunion de présentation s'est déroulée à la mairie de Clairoix le 19 mai dernier.

Rappel sur la réduction du bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

-- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ;

-- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

-- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

ENVIRONNEMENT

L'embellissement du village

Mi-mai dernier, le bord sud de la rue de Gaulle, près du rond-point, a bénéficié d'un aménagement paysagé.

Lorsque les rosiers plantés seront tous en fleurs, cette voie d'entrée dans le centre du bourg sera alors visuellement plus agréable !

Voici aussi quelques illustrations du travail des services techniques quant au fleurissement de Clairoix :

TECHNOLOGIE

Bientôt la fibre optique à Clairoix

La fibre optique (câble contenant un fil en verre ou en plastique capable de conduire la lumière) permet des téléchargements en très haut débit (jusqu'à 1 Gbit/s contre 1 Mbit/s pour un ADSL classique).

Sur le territoire de l'ARC, c'est SFR qui va déployer la fibre et construire l'infrastructure. Les communes concernées n'ont pas de contribution financière à verser. Le réseau de fibre empruntera majoritairement les fourreaux déjà existants, mais nécessitera l'installation de petites armoires couvrant 300 logements.

En ce qui concerne Clairoix, le déploiement devrait débuter en 2017. Nous vous apporterons en temps utile les précisions nécessaires pour le raccordement (facultatif) aux logements. En attendant, vous pouvez toujours consulter le site www.mairie-compiegne.fr/Tres-Haut-Debit.aspx.

URBANISME

« Habitat rénové » - un service de l'ARC

Un nouveau service de l'ARC, dénommé « Habitat rénové », vous propose des conseils sur la rénovation énergétique de votre logement et la diminution de votre consommation, des informations sur les aides financières possibles, un accompagnement dans le montage des dossiers et sur les aspects juridiques, une aide pour la mise en relation avec des artisans et pour l'analyse de leurs devis.

Tous ces services sont personnalisés, les conseils sont gratuits. Pour des renseignements, ou un rendez-vous, vous pouvez écrire à contact@habitat-renove.fr ou téléphoner au 03.44.85.44.95.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'ARC

L'élaboration du PLUi (voir le bulletin municipal n° 72, page 3) se poursuit.

Lors de sa séance du 24 mars dernier, le Conseil Municipal a donné son avis sur les orientations générales du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), axé sur deux objectifs principaux : une attractivité forte pour le territoire, et un avenir durable. Vous trouverez des précisions sur la page Internet www.mairie-compiegne.fr/PLUi.aspx.

Quelques panneaux de présentation sont exposés en mairie jusqu'à la fin du mois de juin.

Le réaménagement du centre bourg

Le réaménagement du « centre bourg », présenté dans le bulletin municipal n° 70 (page 2) est sur les rails…

Rappelons qu'il s'agit d'agrandir la place qui se trouve actuellement devant la supérette ; un fleuriste et une profession libérale occuperont l'actuel bâtiment de l'agence postale, celle-ci- étant transférée dans l'ancien corps de ferme, à côté du salon de coiffure transféré lui aussi (il se trouve actuellement rue Saint-Simon) et d'une esthéticienne.

Voici une simulation informatique (provisoire) du nouvel environnement :

Le service « urbanisme » à la mairie de Clairoix

Pour discuter de questions d'urbanisme (permis de construire, etc.), une permanence est à votre disposition en mairie certains samedis entre 9h30 et 11h30. Les prochaines dates sont les samedis 4 juin, 25 juin, 6 août et 20 août.

Un entretien est également possible en dehors de ces plages : prendre rendez-vous en mairie ou en téléphonant au 03.44.83.29.11.

Bilan des réunions de quartier

Voici un bilan chiffré des réponses apportées aux questions posées lors des réunions publiques qui se sont tenues en mars et avril 2015.

Colonne A : nombre de questions posées lors des réunions.
Colonne B : nombre de questions dont les réponses ont été données lors des réunions.
Colonne C : nombre de questions traitées depuis les réunions.
Colonne D : nombre de questions restant à traiter.

Secteurs	A	B	C	D
Rues de Gaulle, de la Poste, de l'Aronde, Saint-Simon, d'Annel.	11	8	1	2
Rues du Tour de Ville, Margot, du Pré à Regain, du Marais, des Bocquillons, d'Oradour, G. Sibien, de l'Église, de la Fontaine du Roy, du cimetière.	13	7	4	2
Rues des Étangs, Bagnaudez, des Ouïnels, aux Fleurs, de la Petite Couture, de Roye.	15	12	1	2
Rues de Bienville, de la Bouloire, du Moulin Bacot, de Flandre, de Tocqueville, J.P. Pinchon.	15	7	6	2
Rues de la République, du Port à Carreaux, du Bac à l'Aumône, de la Fosse Ponchon, Fontaine Grandjean, Nicole.	17	9	7	1
Rues des Tambouraines, de l'Abbé Pécheux, du Baron Englebert, Bayart, Bourin, Drujon.	2	0	2	0
Totaux :	73	43	21	9

Les questions restantes sont soit en cours de traitement soit en attente de lancement de travaux à venir.

De nouvelles réunions de quartier seront organisées en 2017 ; nous vous tiendrons bien sûr au courant.

Le « service d'information rapide »

Rappelons que la mairie a mis en place un service d'information rapide sur les sujets suivants :

* manifestations et festivités communales ;
* alertes météo (neige, inondation…) et sécurité ;
* informations diverses (travaux, arrêtés municipaux…) ;
* transports scolaires ;
* centres de loisirs de Clairoix (uniquement pour les parents des enfants inscrits) ;
* séjour de ski (uniquement pour les parents des écoliers de CM1 à Clairoix).

Ces informations peuvent vous être envoyées, au choix, par courriel, par SMS (sur votre téléphone mobile), ou par message sur votre téléphone fixe.

Pour cela il suffit de remplir un formulaire d'inscription (disponible en mairie ou sur le site Internet) et de le remettre à l'accueil de la mairie.

Les renseignements que vous fournissez (adresse électronique et/ou numéro de téléphone) sont gardés confidentiels, notamment lors de l'émission des messages.

Mises à l'honneur (8 mars)

Comme les années précédentes, les associations clairoisiennes, sportives ou non, ont choisi celles et ceux qu'elles souhaitaient honorer. Nous ne pouvons pas citer ici tous les noms… D'autant plus que cette année tous les écoliers de la commune étaient concernés, pour leur mobilisation au service du Téléthon (récolte de légumes pour la « big soup »).

La municipalité, quant à elle, a mis à l'honneur Jean-Michel Bochand, un archer triple champion de France (en 2005, 2010, et 2015), et Suzanne Déchasse, pour ses 18 années de bons et loyaux services à la bibliothèque de Clairoix, deux fois par semaine, et bénévolement, bien sûr...

Quelques élèves de la section des moyens de l'école maternelle.

L'équipe séniors filles de basket

Exposition « Défimode récup' »

Du 30 avril au 12 mai dernier, trois tenues confectionnées avec des déchets ménagers ont été exposées à l'accueil de la mairie.

Cette troisième édition du « Défimode récup' », organisée par l'Agglomération de la Région de Compiègne, a pour but de changer notre regard sur les déchets et d'entretenir notre motivation pour les trier. C'est aussi une occasion de montrer que la récupération peut être un merveilleux vecteur de créativité.

Pour davantage de précisions, vous pouvez écrire à messageresdutri@agglo-compiegne.fr ou téléphoner au 03.44.40.76.33.

6 mars : « run and bike » organisé dans le mont Ganelon par l'ASPTT ; circuit de 17 km ; 100 équipes de 2 coureurs (à pied, à vélo).

27 mars : « chasse aux œufs » organisée dans le parc de la mairie par la municipalité.

4 au 8 avril : centre de loisirs, sur le thème « Au-delà des frontières ».

10 avril : « Paris-Roubaix ». Rappelons que le départ réel de la course est à Clairoix !

9 avril : formation aux « gestes qui sauvent », avec les sapeurs-pompiers de Clairoix.

8 mai : commémoration de l'Armistice de 1945. Ci-dessous, l'harmonie de Clairoix.

24 avril : commémoration de la Déportation.

La nouvelle harmonie municipale

Régis et Sylvie Bourdon s'installent à Clairoix en 1994 ; ils sont musiciens depuis plus de 40 ans, ont participé à plusieurs harmonies du Compiégnois, et décident d'en créer une à Clairoix. Une association « loi 1901 » est créée début 2016 et le Conseil Municipal la soutient.

Forte d'une quinzaine de musiciens (pour l'instant !), cette formation aura pour vocation d'assurer les cérémonies commémoratives de la commune de Clairoix, et d'animer les différentes fêtes et autres concerts de divertissement.

Les répétitions ont lieu les mardis et vendredis soir de 20h à 21h30 à la salle du jeu d'arc (rue du marais). Des cours de solfège et instruments sont dispensés bénévolement (le samedi après-midi) par les musiciens confirmés de l'harmonie, et ceux qui souhaitent appréhender les instruments à vent (trompette, clarinette, saxophone, tuba, flûte…) ou les percussions sont invités à se faire connaitre.

Tous les musiciens, confirmés ou non, sont invités à venir rejoindre l'harmonie pour passer un moment musical dans le respect de l'amitié et de la convivialité. Ne soyez pas timides, faites le pas et venez rejoindre ce groupe fort sympathique ! Contact : R. et S. Bourdon, 1 rue de l'église, tél. 03.44.83.55.37 / 06.70.29.12.21 / 06.70.30.37.75.

L'association « Krav Maga 60 »

Le krav-maga comprend deux aspects :
- la self-défense, qui en est la charpente ; elle renferme des techniques variées visant à permettre à ceux qui y sont initiés de se défendre contre une attaque, éviter les blessures et de venir à bout d'un assaillant ;
- le combat au corps à corps, qui constitue une phase plus avancée ; il enseigne la façon de neutraliser rapidement et efficacement un ou des adversaires.

En krav-maga on pense que la simplicité est déterminante pour conserver un maximum de chances de survie face à une agression physique. Les mouvements simples sont courts et par conséquent peu fatigants. Malgré l'absence de limitations, on va bien sûr observer des règles de sécurité pour que le pratiquant puisse sans danger atteindre un niveau élevé.

Cette discipline sportive a été adoptée par les forces armées israéliennes, certaines unités de police américaine, ou des gendarmes du GIGN français. La première école en France et en Europe a été ouverte en 1987.

Le club de Clairoix, quant à lui, a été créé en 2014 et est affilié au Krav Maga Global et à la fédération de Karaté. Il a pour instructeur Jean-Claude Filipe, 3ème dan et G3. Les entraînements ont lieu les lundis de 19h à 21h et les mercredis de 20h30 à 22h, à la salle polyvalente. Le tarif annuel est de 180 € (assurance comprise).

Le club serait heureux de vous accueillir pour un essai gratuit.

Un club de lecture à Clairoix

Un club de lecture s'est ouvert en mars 2016 à la bibliothèque municipale de Clairoix, animé par la présidente de l'association « Lire c'est libre », Régine Heindryckx Recchiuti (photo ci-contre).

Au programme : présentation de livres contemporains francophones, discussions autour de thèmes, lecture éclectique... Nous souhaitons faire connaître le monde littéraire, les livres récents, les auteurs, les éditions, les salons du livre, les libraires…, dans une ambiance conviviale et sympathique où les lecteurs peuvent échanger en toute liberté.

Le club vous attend nombreux aux rendez-vous mensuels (c'est gratuit), pour découvrir ou redécouvrir le monde magique des livres, leurs histoires qui vous transporteront au gré des saisons dans des lieux imaginaires ou réels.

Pour recevoir régulièrement les renseignements pour chaque manifestation, merci d'écrire à lirecestlibre@gmail.com. Vous pouvez aussi consulter le site de la mairie (www.clairoix.fr).

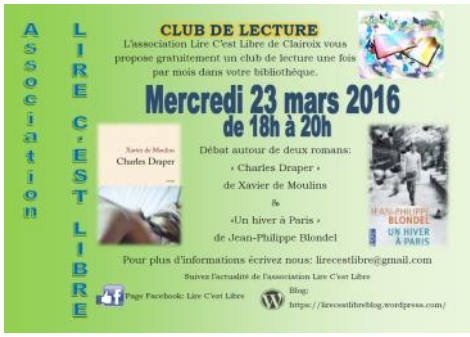

Pinchon mis à l'honneur à Margny

Du 2 avril au 20 août 2016, dans la médiathèque de Margny-lès-Compiègne, au CRRAI (Centre Régional de Ressources sur l'Album et l'Illustration), se tient une exposition (entrée libre et gratuite) sur l'artiste Joseph Porphyre Pinchon, dessinateur de Bécassine, illustrateur de nombreux autres albums, de journaux et de livres, et qui a séjourné, au début du siècle dernier, au Clos de l'Aronde, l'actuelle mairie de Clairoix.

La plupart des œuvres exposées ont été prêtées par l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix », qui, depuis sa création, contribue à mieux connaître l'artiste.

D'autre part trois conférences ont été données par Bernard Lehembre, spécialiste de Pinchon, et commissaire de l'exposition.

C.Palomar, directrice du CRRAI, et B.Lehembre, commissaire.

Conférence sur J.P.Pinchon.

Lors du vernissage.

12 mars - repas des chasseurs.

20 mars - opération « forêt propre » sur le mont Ganelon - association des Crinquineurs.

19 mars - chasse aux œufs
organisée par l'Atelier des Nounous.

Mais aussi une compétition de BMX (13 mars), la « soirée bavaroise » des sapeurs-pompiers (2 avril), le repas des Aînés de l'Aronde (13 avril), etc.

28 mars - archers : « tir à l'oiseau ».
Roy 2016 : Benoît Lecomte. Roitelet 2016 : Noa Lecomte.

Les 30 ans de l'association GLC (Gym et Loisirs Clairoix)

Le 23 avril dernier, Mary-Lise Barras, l'actuelle présidente, et son équipe ont tout mis en œuvre afin d'offrir un anniversaire inoubliable aux adhérents de l'association, grands ou petits.

Le matin, une brocante spéciale consacrée aux articles de sports (une première à Clairoix) avait été organisée de 9h à 12h ; des exposants motivés, mais peu d'acheteurs…

L'après-midi, plusieurs animations réservées aux enfants des adhérents ont ravi chacun d'entre eux : structure gonflable, magicien, sculpture sur ballons, maquillage, danse, coloriage… ; sans compter le goûter offert par l'association.

Après toutes ces activités, un spectacle de magie a été proposé à tous pour la plus grande joie des familles. S'ensuivit un apéritif ponctué de tours de magie où chacun surveillait ses effets personnels de peur de les voir disparaître...

Un repas et une soirée dansante ont clos cette belle journée.

On peut trouver des précisions sur l'association GLC sur le site Internet de la mairie.

Marché aux fleurs - 1er mai

Comme les années précédentes, ce marché aux fleurs a été mis en place par l'association des parents d'élèves de Clairoix. Mais cette année, les bénéfices ont été reversés aux parents d'Élias, élève de CE2 atteint d'une tumeur au cerveau et hospitalisé à Lille pendant six semaines ; un chèque de 1220 € leur a été remis (comprenant 360 € de dons).

Plus généralement, que tous les donateurs soient ici remerciés !

Comité de jumelage - mai

Du 4 au 7 mai, un car de Clairoisiens a rendu visite à nos amis de Dormitz, en Bavière. Visite de la ville, et de Bamberg, à une cinquantaine de kilomètres au nord… Soirée officielle… Et déjà le retour à Clairoix !

À Dormitz...

« Certes le développement des nouvelles technologies et des communautés virtuelles permet d'entretenir des liens, mais rien ne vaut un voyage, un contact humain. Découvrir le monde, apprendre l'autre, ce frère inconnu qui existe, quelque part en Bavière... La magie d'un jumelage, c'est justement cela : faire naître de nouvelles fraternités, d'un pays à l'autre » (témoignage de Nicolas et Sabrina).

Du 15 au 22 mai, ce sont neuf jeunes Allemands (des habitués, pour la plupart) qui ont été accueillis dans des familles de Clairoix ; leur semaine a été bien occupée, entre les rencontres sportives, les soirées variées, les visites (Baie de Somme, Compiègne, Pierrefonds, carrières de Saint-Maximin, parc Astérix)...

Des jeunes de notre commune iront, eux, en Allemagne début juillet.

À Clairoix...

Bienvenue à : ANTON MARTIN DE PORRES Kévin, né le 16/03/2016 ; LETELLIER Aïdan, né le 23/03/2016 ; RIGAUX Antonin, né le 23/04/2016 ; GUERARD Amaury, né le 02/05/2016 ; PARET Alyna, née le 10/05/2016 ; KOLODZIEJEZYK Victor, né le 16/05/2016.
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils ont été baptisés (civilement) : THOMAS Nicolas, le 08/05/2016 ; SARTER Johan et Guilhem, le 14/05/2016.

Ils se sont unis : MATHURIN Karen et NICOLAS Pascal, le 16/04/2016 ; BOUDERBALA Sabrina et WOSZCZYK Antoine, le 21/05/2016 ; AASSOUSSOU Latifa et LECOMTE Cédric, le 28/05/2016.
Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Ils nous ont quittés : KOUESSI Noudé, le 12/03/2016 ; SOLIVEAU née MAERTENS Marie-Thérèse, le 26/03/2016 ; FRIZON née LECARPENTIER Jacqueline, le 01/04/2016 ; CENDRA née CAGNARD Raymonde, le 07/04/2016 ; LEOGNANY Micheline, le 02/05/2016 ; DELMET Bernard, le 03/05/2016 ; HOUBRONNE Marceau, le 06/05/2016 ; BOCQUET Roger, le 07/05/2016.
Toutes nos condoléances aux familles.

AGENDA - juin à août 2016

- Samedi 4 juin : « Les Foulées du Ganelon » (association GET 60).
- Dimanche 12 juin, à partir de 10h30 : inauguration du chai (rue de Flandre, près des écoles).
- Samedi 18 juin : anniversaire de l'appel de 1940 ; monument aux morts ; 11h.
- Dimanche 19 juin matin : marché (devant la supérette).
- Vendredi 24 juin : kermesse des écoles ; salle polyvalente.
- Vendredi 1er juillet : fête des vacances, organisée par l'association des parents d'élèves ; parc de la mairie.
- Du vendredi 1er au vendredi 8 juillet : séjour à Dormitz des jeunes de Clairoix (comité de jumelage).
- Dimanche 3 juillet : brocante annuelle, organisée par le football-club.
- Mercredi 6 juillet : repas des Aînés de l'Aronde ; ouvert à tous sur réservation.
- Du jeudi 7 au vendredi 29 juillet : centre de loisirs ; inscriptions du 14 mai au 18 juin.
- Jeudi 14 juillet : fête nationale ; cérémonie au monuments aux morts (11h) ; après-midi : jeux et animations (parc de la mairie) ; soirée : repas, défilé avec fanfare, et feu d'artifice.
- Dimanche 28 août : commémoration de la Libération ; monument aux morts près de l'église (8h45) puis à Bel-Air (9h).
- Jeudi 1er septembre : rentrée scolaire.
- Du samedi 3 au lundi 5 septembre : fête foraine.

NUMÉROS UTILES

- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Pompiers : 18 ou 112
- Sapeurs-pompiers de Clairoix : 03.44.83.09.28
- SAMU : 15 ou 112
- Police secours : 17 ou 112
- Agent de sécurité de la voie publique (Clairoix) : 06.27.75.47.63
- Gendarmerie de Choisy-au-Bac : 03.44.85.42.17
- Cabinet médical de Clairoix : 03.44.90.42.42
- Infirmiers : cabinet de Clairoix : 03.44.40.15.77
- Infirmiers : urgences : 06.83.13.39.96
- Assistante sociale : 03.44.10.43.30

- Agence postale communale : 03.44.83.25.14
- École maternelle : 03.44.83.20.22
- École élémentaire : 03.44.83.28.80
- Cabinet dentaire (Clairoix) : 03.44.85.26.16
- Kinésithérapie et ostéopathie (Clairoix) : 03.44.83.32.74
- Vétérinaire (Clairoix) : 03.44.83.38.25
- Pharmacie du Ginkgo (Clairoix) : 03.44.83.29.00
- ALLOTIC (n° vert gratuit) : 08.00.10.07.54
- Déchetterie : 03.44.36.71.77
- Ramassage des encombrants (n° vert gratuit) : 08.00.77.97.66

Directeur de la publication : Laurent Portebois. Composition et mise en page : Rémi Duvert.
Rédacteurs : Annie Barras, Rémi Duvert, Nathalie Gras-Populus, Dominique Jarot, Véronique Lallement-Billeau, Dany Léger, Bruno Livet. Photographe principal : Pascal Suidem.
Conformément au « droit à l'image » et au respect de la vie privée, certaines photos peuvent avoir été volontairement floutées.
Impression : COPITEC – ZA rue des Longues Raies 60610 Lacroix-St-Ouen.
Dépôt légal : juin 2016. Reproduction interdite.
Distribution par les conseillers municipaux de Clairoix. Ne pas jeter sur la voie publique.